



MAISON GRAND LARGE

*Expériences authentiques et conviviales depuis 1997*

DONNEZ DE L'ESPACE  
À VOS ENVIES

60 rue Francisco Ferrer,  
69150 Décines-Charpieu  
+33 4 78 49 11 19  
devis@maisongrandlarge.fr  
www.maisongrandlarge.fr



SAISON 2024



## HISTOIRE DE FAMILLE

*Maison Grand Large est votre lieu de vie : cuisine traditionnelle, française & syrienne, digne héritage de leur histoire familiale.*

*Maison fondée en 1997, Nicolas, Eugénie et Maria Gharbi mettent leur savoir-faire à votre service pour vous offrir des moments de partage authentiques et inoubliables.*

## LE CADRE

*Nous vous accueillons dans un environnement naturel et sauvage, offrant une atmosphère chaleureuse. Nous vous invitons à une expérience déconnectée, que nous cherchons à transmettre à travers nos plats. Notre cuisine, riche et préparée avec des ingrédients frais, est entièrement conçue en interne.*



## VOS ÉVÉNEMENTS

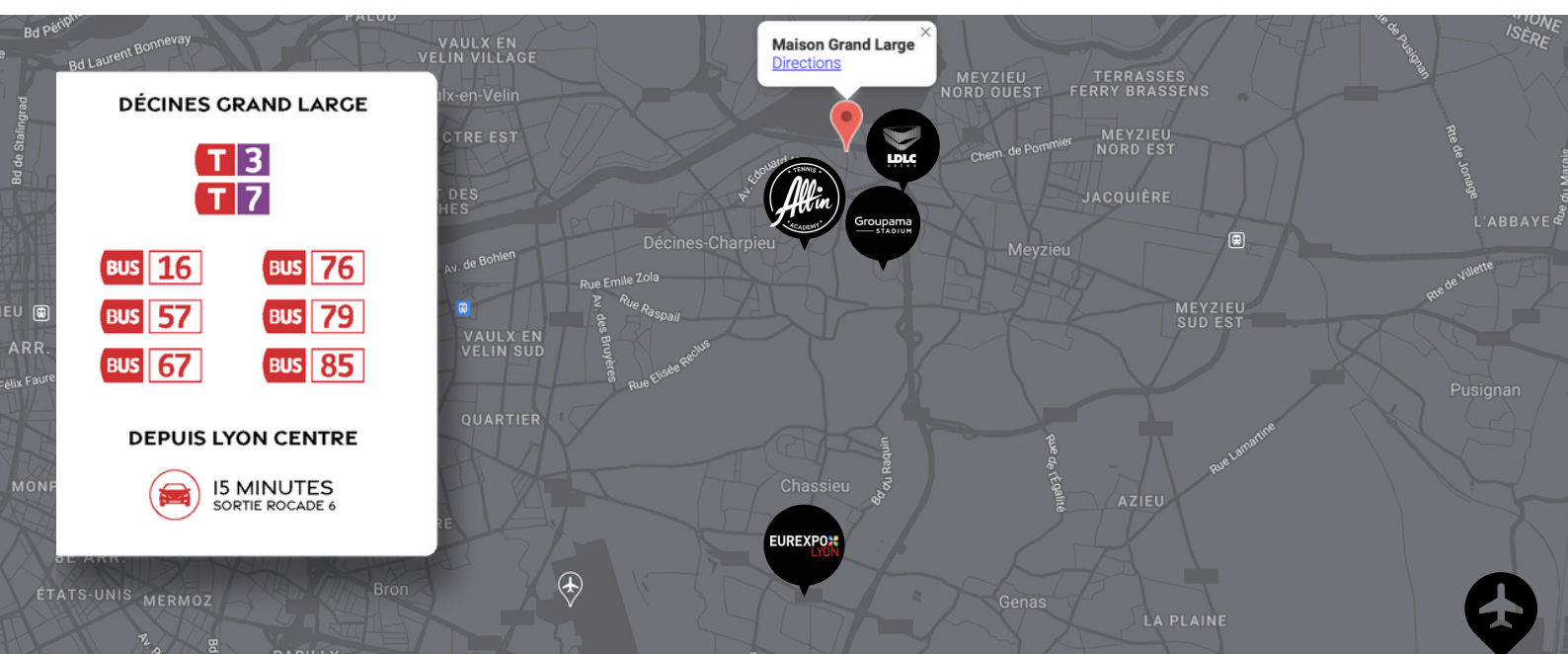
*Nous serons enchantés de vous offrir nos services pour divers événements tels que baptêmes, mariages, anniversaires, cousinades, séminaires, cocktails dînatoires, que ce soit en terrasse avec vue sur le lac du Grand Large ou dans notre salle de banquet privatisable (pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes), afin de répondre à vos attentes les plus exigeantes.*



# ACCESSIBILITÉ

Installée au bord du lac du Grand Large, la Maison Grand Large bénéficie d'une accessibilité aisée grâce à son vaste parking.

Organisez votre évènement et laissez-vous embarquer dans ce lieu chaleureux qui allie esprit de famille et convivialité. Les espaces et les prestations de notre maison s'adapteront à vos besoins pour que votre évènement soit à la hauteur de vos exigences.



## OÙ SOMMES NOUS ?

Retrouvez nous au 60 Rue Francisco Ferrer, 69150 Décines Charpieu, idéalement situé avec un accès rapide et simplifié depuis les grands axes à proximité :

- du Groupama Stadium (10min à pied)
- de 4 hôtels
- à 20 min de la gare Part Dieu (en tram)
- 15 min de l'aéroport de Saint-Exupéry
- Rocade Est à proximité



"DEPUIS 1997  
NOUS  
TRAVAILLONS EN  
FAMILLE AVEC  
TOUJOURS LA  
MÊME PASSION !"

- La famille MGL -



# NOS DIFFÉRENTS ESPACES MODULABLES

Maison Grand Large propose 1000 m<sup>2</sup> d'espaces privatisés, lumineux et adaptables, pour accueillir tous vos événements privés, qu'ils rassemblent de 10 à 600 personnes. Entièrement équipée, la Maison dispose de 6 espaces modulables selon les besoins de votre événement : une salle de banquet, des terrasses extérieures aménagées, un jardin couvert, ainsi qu'une grande pergola offrant une vue sur le lac.



**TONNELLE SUR TERRASSE**



**GARDEN PARTY**



**SALLE DE RESTAURANT**



**TERRAIN DE PÉTANQUE**



**PERGOLA**



**SALLE DE RÉCEPTION**



# GRILLE TARIFAIRE

Vous trouverez ci-dessous nos tarifs 2024 TTC  
pour une location continue de 12h-17h00 OU 19h-23h.



## GARDEN PARTY

L'intégralité de la garden : 300m<sup>2</sup> espaces couverts + espaces extérieurs (750€)

A - Grand chapiteau 200m<sup>2</sup>

200 pers en places assises - 350 pers debout (350€)

B - Petite tonnelle 150m<sup>2</sup> + extérieur pelouse

60 pers en places assises - 80 pers debout (200€)

C - Petite tonnelle 2 - 50m<sup>2</sup> + avancée en bois

60 pers en places assises - 80 personnes debout (200€)



## TONNELLE SUR LA TERRASSE

La Tonnelle dispose d'une superficie de 55m<sup>2</sup>  
avec une capacité maximale de 55 personnes en places  
assises et 90 personnes debout



## INTÉGRALITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

La superficie totale est de 1000 m<sup>2</sup>  
avec une capacité maximale de 600 personnes



## SALLE DE RÉCEPTION

Salle de réception toute équipée de 120m<sup>2</sup> avec une  
capacité maximale de 120 personnes en places assises  
et 140 personnes debout

\*Le restaurant et la Pergola sont privatisables sur devis





# GARDEN PARTY

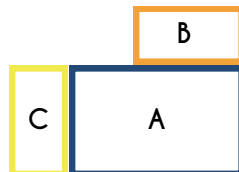
Maison Grand Large vous ouvre les portes de sa grande garden, d'une surface de 300 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs couverts au global. Elle regroupe 3 chapiteaux modulables selon vos besoins.

## Capacités maximales

A - Grand chapiteau - 200m<sup>2</sup>  
200 pers en places assises -  
350 pers debout

B - Petite tonnelle 1 - 50m<sup>2</sup> +  
extérieur pelouse  
60 pers en places assises - 80  
pers debout

C - Petite tonnelle 2- 50m<sup>2</sup> +  
avancée en bois  
60 pers en places assises - 80  
personnes debout



voir vidéo



Réservé les chapiteaux suivant vos besoins et nos disponibilités

## ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Parasols  
Mobilier  
Brasero





# PERGOLA

Vous recherchez un espace de réception abrité et chaleureux ? Bienvenue à la Pergola ! Disposant d'une vue incroyable sur le Lac du Grand Large, la pergola est le lieu parfait pour des moments conviviaux en saison hivernale.

## Capacités maximales

Superficie : 70m<sup>2</sup>  
70 personnes en places assises - 90 personnes debout

en ligne



70 pers

en u

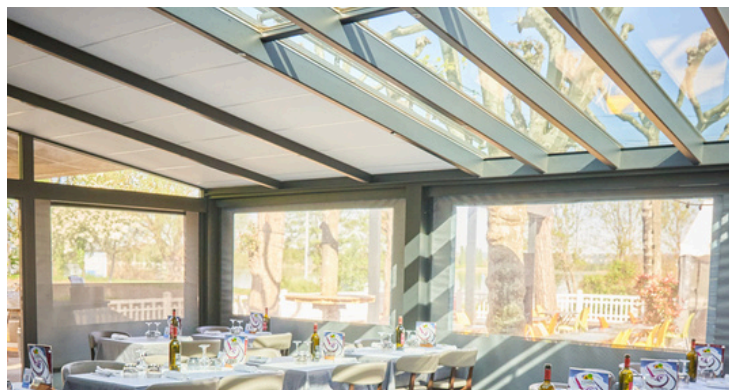


60 pers

cocktail



90 pers



## ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

meublement  
2 écrans plats  
sonorisation





# TONNELLE SUR TERRASSE

Imaginez-vous sur notre terrasse de 400m<sup>2</sup>, les pieds presque dans l'eau, avec une vue panoramique époustouflante sur le lac et ses environs. C'est l'endroit parfait pour des réunions d'entreprise, des mariages, des cocktails, ou tout autre événement spécial que vous avez en tête.

## Capacités maximales

Superficie : 55m<sup>2</sup>

55 pers en places assises - 90 pers debout

en ligne



55 pers

en u



55 pers

épi



42 pers

cocktail



90 pers



## ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Mobilier  
Parasols  
Tonnelle







# SALLE DE RÉCEPTION

Séminaire d'entreprise, team-bulding, anniversaire, baptême... ? Imaginez une pièce vaste et modulable, prête à se plier à vos besoins et à vos envies ? Laissez-vous inspirer par notre espace polyvalent qui saura mettre en valeur votre marque et vos idées. Nous comprenons l'importance de l'adaptabilité, c'est pourquoi notre salle est conçue pour s'ajuster au plus près de vos besoins spécifiques. Du mobilier flexible aux équipements techniques de pointe, tout est pensé pour que votre événement soit une réussite totale.

## Capacités maximales

Superficie : 120 m<sup>2</sup>

120 personnes en places assises et 140 personnes debout

en ligne	table d'honneur	en u	épi	cabaret	cocktail
					
120 pers	95 pers	90 pers	80 pers	70 pers	140 pers



## ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Wifi  
Matériels audiovisuels : Enceinte, micros, vidéo projecteur, scénographie avec jeux de lumières  
Mobilier



# NOS RÉFÉRENCES

## ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE



*POURQUOI PAS VOUS ?*



MAISON GRAND LARGE

*Expériences authentiques et conviviales depuis 1997*

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE



60 rue Francisco Ferrer,  
69150 Décines-Charpieu  
04 78 49 11 19

[www.maisongrandlarge.fr](http://www.maisongrandlarge.fr)



## CONTENU DU CONTRAT

La relation entre le client (ci-après désigné par le « Client ») et le Restaurant Maison Grand Large (ci-après désigné également par « MGL SAS NEMA») est gouvernée par les présentes conditions générales et par les conditions particulières qui figurent au recto de ce document.

## CHARGES ET CONDITIONS

Le présent engagement de location a lieu aux charges et conditions suivantes que le Client s'oblige à exécuter :

de prendre les lieux loués dans l'état où ils se trouveront le jour de son entrée en jouissance, de conserver les lieux loués et les agencements pour les rendre en fin de location dans l'état où il les aura reçus, étant précisé qu'un état des lieux contradictoire sera réalisé en début et en fin de location, au plus tard dans les douze (12) heures suivant la fin de la location.

de rendre les meubles et objet mobiliers à l'expiration de la période de jouissance sans aucune dégradation ni détérioration.

d'user des lieux loués en bon père de famille et d'une manière générale satisfaisante aux obligations définies aux articles 1134, et 1728 à 1735 du code civil.

de n'installer aucun siège supplémentaire dans les dégagements ni d'entreposer aucun élément mobilier de nature à restreindre l'accès aux sorties de secours qui devra toujours rester totalement libre.

de n'implanter dans les lieux mis à sa disposition aucun matériel sans l'accord préalable du MGL - SAS NEMA.

de n'invoquer aucune personne dont le comportement serait susceptible de porter préjudice au bon déroulement de la manifestation pour laquelle les locaux auront été loués ou de troubler l'ordre public, le MGL - SAS NEMA se réservant, le cas échéant, le droit d'intervenir si nécessaire. de n'apporter de l'extérieur ni boisson, ni aucune denrée alimentaire. - de veiller à ce que les participants respectent l'ensemble des consignes et règlements applicables dans les locaux à usage collectif tel que, notamment, l'interdiction de fumer et ne portent pas atteinte à la sécurité des biens et des personnes.

de ne pas accrocher d'autocollants sur les murs, vitres, panneaux extérieurs et intérieurs, sans l'autorisation du MGL - SAS NEMA.

de faire son affaire personnelle de la relation avec les prestataires (musiciens, chauffeurs,...) missionnés par lui pour intervenir dans le cours de la manifestation dont il assume l'entière responsabilité du bon déroulement en sa qualité d'organisateur et dont il assume la charge des repas.

d'utiliser les locaux conformément à la législation française, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

## LIMITATION DU NOMBRE DE PERSONNES/ STATIONNEMENT DES VÉHICULES/VESTIAIRES

Le nombre de personnes pouvant être accueillies au MGL - SAS NEMA est défini dans la fiche récapitulative indiquant la capacité du MGL - SAS NEMA, accessible également sur Internet. Le Client s'interdit en conséquence de dépasser le nombre de personnes invitées. Le Client sera responsable des conséquences directes et indirectes (notamment financières) de tout dépassement du nombre maximum d'invités. Le MGL - SAS NEMA dispose de 10 places de stationnement privatives. En complément, des places sont disponibles à l'extérieur de l'enceinte de la propriété. Le MGL - SAS NEMA n'est pas responsable des vols de voitures ou des vols d'objets se trouvant à l'intérieur de ces dernières pour les véhicules garés tant sur la voie publique que sur son parking privatif. Il appartient au Client de recourir, à ses frais exclusifs, au service d'une société extérieure de gardiennage aux conditions qu'il arrêtera directement avec elle. Un service de vestiaire et de surveillance est à la disposition des organisateurs moyennant une facturation supplémentaire et n'engageant en aucun cas la responsabilité du MGL - SAS NEMA.

## DROITS D'AUTEUR

Pour toute manifestation avec orchestre, ou spectacle, une déclaration doit être faite par les soins du Client à la SACEM.

## HEURES DE NUIT

Au-delà de deux heures du matin, des frais de personnel seront facturés en sus, sur la base des tarifs en vigueur de nos propositions encours de validité.

## RESPONSABILITÉS - ASSURANCES

Le Client doit assurer la garde des biens et matériels apportés par lui-même, les participants et les invités. Il devra souscrire, à ses frais exclusifs, une police d'assurance (Dommage – Responsabilité civile) Le MGL - SAS NEMA n'étant, en aucun cas, responsable des dommages de quelque nature que ce soit, en particulier l'incendie ou le vol susceptible d'atteindre les objets ou matériels déposés par le Client dans les Locaux ou ses invités à l'occasion de la manifestation pour laquelle les locaux ont été loués.

Le Client est responsable des dommages de toute nature causés par lui et/ou ses invités et s'engage en cas de dégradation des locaux mis à disposition, à supporter les coûts de remise en état de ces locaux. Le Client s'oblige à contracter auprès d'une compagnie d'assurance solvable de son choix une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile en qualité d'organisateur de la manifestation et couvrant notamment les dommages causés aux locaux (tels qu'incendie,...), aux biens et aux personnes, de son fait ou du fait de ses invités. Il en justifiera au Propriétaire au moins huit (8) jours avant la date du début de la location par la remise d'une attestation certifiant la conclusion d'un tel contrat et le paiement de la prime correspondante. À défaut, le Propriétaire pourra interdire l'accès de ses locaux au Client, les sommes déjà versées lui restant acquises à titre de clause pénale.

Les risques de casse, de dégradation ou de disparition de notre matériel ne pouvant être couverts par des assurances, restent, effectivement, à la charge de nos clients. Il en sera de même pour tous les objets laissés en dépôt ou confiés à quelque titre que ce soit au MGL - SAS NEMA.

## FORCE MAJEURE

Les obligations contenues aux présentes ne seront pas applicables ou seront suspendues si leur exécution est devenue impossible en raison d'un cas de force majeure tels que, notamment : acte de puissance publique (arrêté municipal, préfectoral, ministériel), hostilités, guerre, catastrophe naturelle, incendie inondation. Les parties présentes devront mettre en œuvre tous leurs efforts pour prévenir ou réduire les effets d'une inexécution du contrat causée par un événement de force majeure ; la partie désirant invoquer un événement de force majeure devra notifier immédiatement à l'autre partie le commencement et la fin de cet événement par lettre recommandée avec accusé de réception, faute de ce faire, elle ne pourra être déchargée de sa responsabilité.

## RESTAURATION / MODIFICATION DE LA PRESTATION

La restauration sera assurée par le MGL - SAS NEMA, qui se réserve le droit de substituer un produit à un autre pour garantir la qualité des plats servis aux clients ou pour toute autre raison exceptionnelle. Pour autant, il avertira au préalable le Client et lui proposera un produit équivalent ou supérieur à celui de la prestation commandée.

## CONDITIONS DE RÈGLEMENT / MODIFICATION / D'ANNULATION

Tous les règlements doivent être libellés à l'ordre de la société « MGL - SAS NEMA » et adressés à : Restaurant Maison Grand Large - SAS NEMA 60 rue Francisco Ferrer 69150 Décines.

Tous les versements d'acompte feront l'objet d'une confirmation écrite de notre part à titre d'accusé de réception. En cas de non-paiement de la totalité des acomptes (80 % du devis TTC), le MGL - SAS NEMA se réserve le droit d'annuler la prestation comme indiqué ci-dessus. Toute annulation d'une réservation acceptée entraîne, qu'elle qu'en soit la cause, la perte de l'acompte à titre d'indemnité forfaitaire. Les conditions de règlement sont définies sur nos plaquettes communiquées ou à disposition. Toute annulation de la réservation par le Client plus de trente (30) jours avant la date de la manifestation emportera la perte de l'acompte versé. Toute annulation du Client faite moins de trente (30) jours mais plus de huit (8) jours avant la date de la manifestation entraînera la facturation de 80 % du montant TTC de la prestation.

(sur la base du nombre de personnes confirmées, si non sur la base du nombre de personnes communiquées lors de la réservation) Toute annulation moins de huit (8) jours avant la date de la manifestation donnera lieu à la facturation de la totalité du montant la location TTC.

(sur la base du nombre de personnes confirmées, si non sur la base du nombre de personnes communiquées lors de la réservation)

Les règlements par chèque ne seront pris en compte qu'à compter du jour où la somme correspondante sera encaissée et créditée au compte du MGL - SAS NEMA.

La confirmation du nombre d'adultes et d'enfants devra être effectuée quinze (15) jours avant la date de la manifestation et par écrit. Une tolérance de -10 % sera autorisée, dans le cas contraire le MGL - SAS NEMA se réserve le droit de réviser les conditions du contrat ou de réclamer un dédommagement.

## MEDIATION :

Le client est informé de la possibilité qui lui est offerte par l'article L 612-1 du code de consommation, en cas de litige résultant d'une prestation, d'avoir recours à un médiateur de la consommation :

Société : MTV - Médiateur Tourisme et Voyage

adresse : BP 80 303 75 823 - Paris Cedex 17

site internet : [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

Le client est informé que la saisine du médiateur ne peut intervenir qu'après avoir tenté au préalable de résoudre le litige directement auprès de MGL - SAS NEMA par une réclamation écrite.

## DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les relations entre le Client et le MGL - SAS NEMA sont régies par le droit français. En cas de différend, les tribunaux de Lyon seront seuls compétents. Si le Client est un consommateur, les tribunaux compétents seront les tribunaux du lieu de son domicile.

Signature « Bon pour accord » Date :

